

LETTRE D'INFO

OCTOBRE 2023

PRÉVENTION & GESTION *des déchets*



À partir de janvier 2024, on collecte en bac jaune

La parole aux élus

Pourquoi passer des sacs aux bacs ?

« Au 1^{er} janvier 2024, vos sacs jaunes (emballages et papiers) seront remplacés par des bacs à couvercle jaune. La Communauté de communes du Pays sabolien, en charge de la gestion des déchets sur notre territoire, a fait ce choix pour trois raisons :

Réduire son impact sur l'environnemental. Un sac plastique met plus de 400 ans à se dégrader. Le passage aux bacs jaunes permettra d'économiser 620 000 sacs jaunes chaque année soit 18 tonnes.

Garantir la santé des agents. La collecte des déchets est assurée en régie par nos agents. Les ripeurs soulèvent chaque jour des centaines de sacs en porte à porte. Nous avons à cœur d'améliorer les conditions de travail de nos agents et de prévenir les maladies professionnelles. La collecte des bacs étant totalement automatisée, elle répond à cet objectif.

Améliorer le service aux usagers. Les habitants attendaient ce changement et nous l'ont demandé pour des raisons pratiques, de salubrité, ou par conviction.

Lors des réunions publiques qui se sont déroulées en juin nous avons pu échanger sur ce sujet avec les usagers. Aussi, je vous propose de partager avec vous quelques questions/réponses.

Je vous remercie de votre engagement en faveur d'un tri de qualité. Je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons apporter des changements significatifs pour un avenir plus durable.

Pierre Paterne,

Vice-président de la Communauté de communes du Pays sabolien,
en charge de l'environnement



1 Votre nouveau bac sera déposé devant chez vous dans quelques semaines

Nouveau bac en pratique...

Où trouver mon nouveau bac jaune ?

- * Votre bac sera déposé devant chez vous dans quelques semaines. Rentrez-le, vous pourrez l'utiliser à partir du 1^{er} janvier 2024.
- * Le bac est pucé et marqué d'une adresse postale reconnaissable pour chaque foyer.
- * Au mois de décembre, si vous n'avez pas reçu votre bac, nous vous remercions de bien vouloir le signaler auprès du service Prévention gestion des déchets : 02 43 62 50 30.

Pourquoi je ne choisis pas la taille de mon bac ?

- * Le volume du bac est attribué selon le nombre de personnes dans le foyer.
- * Votre bac vous semble gros, la collectivité vous invite à le sortir uniquement quand il est plein.
- * La composition de votre foyer a évolué, vous devez le signaler au service Prévention gestion des déchets, justificatifs à l'appui.

www.payssabolien.fr



2

Le calendrier de collecte vous sera adressé début décembre

De sac à bac, ma date de collecte va-t-elle changer ?

La collecte des emballages et papiers aura lieu tous les 15 jours, comme aujourd'hui. Le calendrier de collecte vous sera adressé début décembre.

NB: Il n'est pas nécessaire de sortir votre bac à chaque collecte, sortez-le uniquement quand il est plein !

J'ai un doute sur le tri de mes déchets : à quoi me référer ?

Chez vous, tous les emballages et papiers se trient. Pour vous aider à bien trier, vous trouverez en pièce jointe un mémo tri. Conservez-le, vous pourrez le consulter tout au long de l'année.

Que deviendra le reliquat de mes sacs jaunes ?

Les sacs jaunes ne seront plus collectés à partir du 2 janvier.
Les surplus de sacs pourront être remis en déchèterie ou dans vos mairies à partir du 2 janvier.

Est-ce que je paierai le bac jaune sur ma prochaine facture ?

Le bac jaune ne sera pas facturé, il entrera dans le cadre d'un investissement de long terme.

3 Janvier 2024
Ramassage des premiers bacs

Attention : les bacs ne seront pas collectés avant janvier 2024

Ce qui change à partir du 1^{er} janvier 2024

- ✓ Je dépose mes emballages et papiers en vrac dans le bac
- ✓ Je sors mon bac jaune quand il est plein

Ce qui ne change pas

- ✓ Je sors mon bac la veille au soir de la collecte et le rentre le lendemain matin
- ✓ Je sors mon bac à l'endroit habituel, proche du bord de la route en laissant le passage aux piétons
- ✓ Je présente la poignée côté rue

Pour bien trier :

- * Consulter son mémo tri
- * Compacter ses bouteilles d'eau
- * Ne pas encastrer les emballages les uns dans les autres

Que faire des biodéchets ?

- * Le tri passe également par le tri des biodéchets : la collectivité met à votre disposition des composteurs à tarif préférentiel. N'hésitez pas à contacter notre service pour faire une réservation.

Un doute, une question :
02 43 62 50 30 | payssabolien.fr



Application Guide du tri

CITEO



www.payssabolien.fr

